Concours d’écriture– PRIGON’LIRE

Dans le cadre de « Prigonrieux Village Terre de Jeux »

RÈGLEMENT

1. L’Association Prigon’lire lance un concours d’écriture ouvert aux trois catégories d’âge suivantes :
* **Moins de 12 ans**
* **12 à 18 ans**
* **Adulte**
1. Les concurrents devront rédiger un seul texte sur un des deux thèmes :
* **« Et si j’étais champion(ne) olympique … »**
* **« Et si je me mettais au sport… »**
1. Le texte sera dactylographié en « Times New Roman », nº 12, sur une page A4, recto maximum.

La forme du texte est libre et peut être un texte, un poème, une chanson, etc.

Pour garantir l’anonymat, l’auteur(e) utilisera un pseudonyme qu’il/elle inscrira en haut de la page, à droite. Il/elle indiquera également la catégorie d’âge dans laquelle il/elle concoure ; ex: 12-18-pseudonyme

L’auteur(e) joindra la fiche de participation à son texte. Pour les mineurs, joindre également l’autorisation parentale.

1. Modalités

La date limite de l’envoi des textes est le **vendredi 31 Mai 2024**, minuit.

Le dossier de participation comprenant la fiche de participation et le texte soumis seront adressés soit par mail, soit par courrier :

* Modalités par mail :

2 fichiers au format PDF à adresser au courriel suivant : prigonlire@gmail.com avec pour objet du message : Concours d’écrit, la catégorie d’âge et le pseudonyme.

Nom des fichiers au format PDF :

- fichier texte : categorieage-pseudonyme-texte.pdf (ex: 12-18-pseudonyme-texte.pdf )

- fiche participation scannée : categorieage-pseudonyme-fiche.pdf (ex:12-18-pseudonyme-fiche.pdf)

Chaque candidat recevra un accusé de réception par mail.

* Modalités par courrier envoyé ou déposé à l’adresse suivante :

Concours d’écriture, Association PRIGON’LIRE – Mairie, Place du Groupe LOISEAU, 24130 PRIGONRIEUX

Une enveloppe contenant un exemplaire du texte dactylographié, comportant en entête en haut à droite : la nature et le code candidat + la fiche de participation dûment remplie et signée.

1. Le jury ne prendra connaissance de l’identité des candidats qu’après la délibération.

Le jury récompensera les 3 textes les plus originaux, dans chaque catégorie d’âge.

Le résultat du concours et la distribution des prix aura lieu le samedi 8 juin 2024, dans le cadre de la journée « Prigonrieux Village Terre de Jeux », au stand de Prigon’lire à 16h00.

Tous les participants y sont invités. Les lauréats qui ne pourront venir, pourront se faire représenter. En cas d’impossibilité, les lauréats viendront retirer leur prix, sur rendez-vous, auprès de l’association dans un délai de trois mois.

1. **Les Prix**

Les prix, en relation avec le Sport, sont d’une valeur allant jusqu’à 100 €.

Les lots gagnés ne sont pas échangeables contre d'autres lots, ni contre leur prix ou leur contre-valeur. Ils ne peuvent être attribués à une autre personne que le participant bénéficiaire et ne peuvent donner lieu à aucune contestation ni réclamation.

1. **Droit de publication & de reproduction**

Les textes de tous les participants seront accrochés, avec leur accord, ce jour-là, sur le stand de Prigon’lire.

L’association se réserve le droit de publier les textes quelle qu’en soit la forme, sans versement de droits d’auteur. Cependant, aucun texte ne sera transmis à quelque organisme que ce soit, société ou association, à quelque personne morale ou physique, sans accord préalable de l’auteur.

La proclamation des résultats implique que les noms des lauréats figurent dans la presse.

1. **Droit & Loi**

Le présent règlement est régi par le droit français. La participation à ce prix implique l'acceptation pure et simple du présent règlement.

Le non-respect de ces conditions entraînera la nullité de la participation.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et à la directive européenne n° 95/46 du 24 octobre 1995 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, les personnes qui ont participé au prix d’écriture, disposent d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification des données les concernant en contactant l’association par mail, les données traitées faisant l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL.

Pour tout renseignement concernant le Prix de Poésie :

contacter PRIGON’LIRE

prigonlire@gmail.com / 06 77 46 78 11 – le soir après 18h

Organisation : Avec le soutien de la Mairie de Prigonrieux et le Conseil départemental de la Dordogne